

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège du sujet reprenant:
Touzeau Arts de la Table SA, Genève
2.

Raison sociale (nom) et siège du sujet transférant:
Socdor SA, Genève
3.

Contrat de fusion du: 22.09.2008
4.

Publication de la fusion:
FOSC n° 207 du 24.10.2008, page 8
5.

Echéance de préavis des créances: **11.03.2009**
6.

Adresse pour la déclaration des créances:
Touzeau Arts de la Table SA, rue du Rhône 65, 1204 Genève
7.

Indication: Les créanciers du sujet reprenant (mentionné au chiffre 1) peuvent produire leurs créances et exiger des sûretés conformément à l'art. 25 Ifus.
8.

Remarques: La société Socdor SA est radiée par suite de fusion simplifiée, l'ensemble des actions conférant le droit de vote du sujet transférant étant entièrement détenu par le sujet reprenant. Ses actifs et passifs sont repris par la société Touzeau Arts de la Table SA.

Etude de Maîtres Jeandin & Defacqz, Notaires
1205 Genève

(04852958)